



Conseil économique et social

Distr. générale
9 juillet 2012
Français
Original : anglais

Dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 31 juillet-9 août 2012

Point 11 e) de l'ordre du jour provisoire*

**Fichiers de données toponymiques et nomenclatures :
services de données, logiciels de gestion des données
et produits numériques (par exemple, nomenclatures
toponymiques et services Web)**

Répertoire toponymique national

Rapport présenté par la Pologne**

Résumé***

Depuis 1994, le Directeur du Service polonais de cartographie tient à jour le répertoire toponymique national, par l'intermédiaire du Centre principal de documentation géodésique et cartographique. À ce jour, le répertoire recense environ 198 356 objets et leurs attributs. Avant que soit mise en œuvre la directive européenne INSPIRE, toute personne intéressée pouvait consulter les noms géographiques figurant au répertoire sans être expressément tenue de les utiliser.

La transposition de la directive en droit interne a donné lieu à un certain nombre de projets de nature législative ou technique visant à mettre au point un répertoire constituant une base de données de référence qui soit centrale, complète, fiable et à jour et qui recense les toponymes recommandés pour tout usage officiel. Le répertoire est également la référence d'autres systèmes d'information géographique qui recensent des noms géographiques.

En 2009, un nouveau système a été instauré, qui permet de recueillir, mettre à jour et partager les données. Mis en ligne sur le site Web GEO Portal, ce système permet de rechercher et de consulter les données.

* E/CONF.101/1.

** Rédigé par Katarzyna Przyszewska, de la Commission de normalisation des noms géographiques hors des frontières polonaises (Bureau central de géodésie et de cartographie) et Karolina Szyszkowska, du Bureau central de géodésie et de cartographie.

*** La version intégrale du rapport peut être consultée, dans sa langue d'origine uniquement, à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/ungegnConf10.html>.



Le système vise essentiellement à assurer un accès facile aux noms géographiques officiels dont l'usage est obligatoire et à renseigner sur l'emplacement des objets géographiques, dont il contient le nom et les attributs.

D'ici à fin 2013, la base de données sera constituée de deux séries d'objets, à avoir :

- La série de noms d'objets géographiques situés en Pologne (disponible dès à présent);
- La série de noms en polonais des objets géographiques situés hors de Pologne (en préparation).

Afin d'assurer l'exhaustivité et l'exactitude des données, les noms sont sans cesse relevés et vérifiés et les lacunes comblées, sur la base notamment des répertoires toponymiques officiels, les actes juridiques, les répertoires tenus par les autorités locales, les listes de noms dressées par les commissions toponymiques, les listes de noms publiées par les institutions publiques et les cartes topographiques.
